



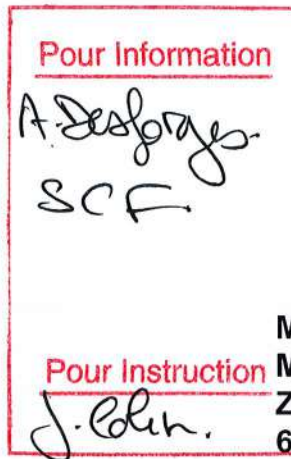
INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Didier PRAT
Téléphone : 04.71.63.85.42
Mail : d.prat@inao.gouv.fr

N/Réf. : 18 – EV/DP/NF – 106

V/Réf. : PP/SCF/JC

Objet : Examen du projet de modification n° 1
du Plan Local d'Urbanisme de TALENDE



Monsieur Le Président
Mond'Arverne Communauté
ZA Le Pra de Serre
63960 VEYRE MONTON

Aurillac, le 24 avril 2017

Monsieur Le Président,

Vous avez consulté l'INAO par courrier du 20 mars 2017 sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de TALENDE concernant uniquement le règlement.

La commune de TALENDE est incluse dans :

- l'aire géographique de l'AOP viticole "Côtes d'Auvergne",
- l'aire géographique d'affinage des AOP fromagères "Cantal" et "Saint Nectaire",
- l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) "Jambon d'Auvergne", "Porc d'Auvergne", "Puy de Dôme", "Saucisson sec d'Auvergne / Saucisse sèche d'Auvergne", "Val de Loire" et "Volailles d'Auvergne".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale

Emmanuelle VERGNOL

Copie : DDT 63 - INAO Tours